

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice



MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT (MHA)
DIRECTION DE L'HYDROLOGIE ET DES BARRAGES (DHB)

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERETS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UN SIG METIER POUR LA GESTION DES DONNEES DE LA DIRECTION DE L'HYDROLOGIE ET DES BARRAGES

- I. Le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement compte utiliser une partie de son budget d'investissement pour effectuer les paiements au titre de contrat de consultant (firme) chargé de la mise en place d'un SIG Métier pour la gestion des données de la Direction de l'Hydrologie et des Barrages.
- II. Les services attendus du consultant comprennent :
 1. Audit et Analyse des besoins : État des lieux des données existants au niveau de la DHB.
 2. Conception du Modèle de Données : Définition des couches, attributs et règles de topologie.
 3. Acquisition et préparation des données : Numérisation, géoréférencement, nettoyage.
 4. Développement/paramétrage SIG : Mise en place du SIG .
 5. Formation et Transfert de compétences : Formation des utilisateurs et administrateurs.
- III. **LIVRABLES ATTENDUS**

Il est attendu les livrables suivants :

 - **Livable 1** : Rapport d'audit et cahier des charges fonctionnel et technique du système.
 - **Livable 2** : Modèle conceptuel de données et géodatabase fonctionnelle.
 - **Livable 3** : Solution SIG installée et configurée.
 - **Livable 4** : Manuel d'utilisation et de procédures (administration, saisie).
 - **Livable 5** : Rapport de formation.
- IV. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), invite les consultants intéressés éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services à travers la transmission d'un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes ; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son coût, la description technique du SIG réalisé , l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courrier) et la période d'exécution de celle-ci. Seules les missions attestées par les maitres d'ouvrage publiques seront prises en considération lors de l'évaluation des réponses à cet avis à manifestations d'intérêts.

- V. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, dans ce cas un acte de groupement signé par les différents membres du groupement est exigé.
- VI. Les consultants seront évalués sur la base de leurs expériences générales et spécifiques liées aux développements des solutions informatiques, à la conception et mise en place de SIG métier pour la gestion de données.
- VII. Les Consultants seront sélectionnés suivant la méthode de **Sélection basée sur la Qualification et le Coût (SBQC)** et sélectionné conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.
- VIII. La Direction de l'Hydrologie et des Barrages dressera une liste restreinte de Candidats présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
- IX. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux tous les jours ouvrables, de 8 heures à 17 heures TU sauf le vendredi de 8 heures à 12 heures TU :

Direction de l'Hydrologie et des Barrages (DHB)
BP : 4913 Nouakchott-Mauritanie, ou
Par courriel : mmoutaly@hydraulique.gov.mr

- X. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement en trois (03) exemplaires (version physique et numérique) dont un original sous enveloppes fermées ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **09/07/2026 à 12 heures (GMT)** et porter expressément la mention « **manifestations d'intérêts pour le recrutement d'un Consultant chargé de la mise en place d'un SIG métier pour la gestion des données de la Direction de l'Hydrologie et des Barrages** » à la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Ilot C, lot N°445 Tevragh Zeina, Nouakchott Mauritanie, Tél : (+222) 45 25 38 52, Email : cpmp.mha@hydraulique.gov.mr.

NB : Les CVs du personnel clé ne feront pas l'objet d'évaluation durant cette phase.

Le Secrétaire Général du MHA
Mohamed Mahmoud Abdellahi

